



# FORMULAIRE D'INSCRIPTION REGISTRATION FORM

## VÉNITIENNE CLASSIC

Lundi 18 au Samedi 23 JUIN 2012  
Monday 18th to Saturday, JUNE 23th, 2012

**CLOTURE DES ENGAGEMENTS LE 15 FEVRIER 2012 / CLOSING OF ENTRIES FEBRUARY 15, 2012**

### PILOTE

Nom/Surname : \_\_\_\_\_ Prénom/First name : \_\_\_\_\_

Date de naissance/Birthday date : \_\_\_\_\_ Adresse/Address : \_\_\_\_\_

Code postal/Code post : \_\_\_\_\_

Ville/Town : \_\_\_\_\_ Pays/Country : \_\_\_\_\_

Permis de conduire/Driving licence N° : \_\_\_\_\_

Tél./Phone : \_\_\_\_\_ Mobile GSM : \_\_\_\_\_

E.mail : \_\_\_\_\_

### COPILOTE

Nom/Surname : \_\_\_\_\_ Prénom/First name : \_\_\_\_\_

Date de naissance/Birthday date : \_\_\_\_\_ Adresse/Address : \_\_\_\_\_

Code postal/Code post : \_\_\_\_\_

Ville/Town : \_\_\_\_\_ Pays/Country : \_\_\_\_\_

Permis de conduire/Driving licence N° : \_\_\_\_\_

Tél./Phone : \_\_\_\_\_ Mobile GSM : \_\_\_\_\_

E.mail : \_\_\_\_\_

### VEHICULE / CAR

Marque : \_\_\_\_\_ Modèle : \_\_\_\_\_ Type : \_\_\_\_\_ Année de fabrication/Year made : \_\_\_\_\_

Immatriculation/Registration Number : \_\_\_\_\_ Assurance/Insurance compagny : \_\_\_\_\_ Contrat/Contract N° : \_\_\_\_\_

### RÉSERVATION/ BOOKING

**ÉQUIPAGE 2 personnes : 5 450 € TTC**

Soit acompte 50% à verser pour  
confirmation de votre réservation : \_\_\_\_\_ €

Solde restant à payer\* : \_\_\_\_\_ €

Mode de paiement / Method of payment : Chèque à l'ordre de PAC EVENT

\*Le solde est payable au plus tard un mois avant la date de la manifestation  
The balance is payable at the latest one month before the meeting

Je souhaite recevoir une facture avec TVA

J'accepte le règlement et les conditions générales

Fait à : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Signature

A retourner signé et accompagné d'un chèque à : PAC EVENT - 25, Cours Bugeaud - 87000 LIMOGES France  
Vous recevrez une confirmation par E.mail valant engagement définitif.

**Vous pouvez télécharger d'autres bulletins d'inscription sur notre site : [www.millesimclassicrally.com](http://www.millesimclassicrally.com)**



# RÈGLEMENT ET CONDITIONS GÉNÉRALES 2012

La VÉNITIENNE CLASSIC est un rallye de rencontre de passionnés d'automobile et de découverte organisé par la société PAC-EVENT. Au cours de cette manifestation, les participants auront à parcourir un certain nombre d'étapes sur routes ouvertes à la circulation. En aucun cas la vitesse n'intervient et aucun classement basé sur elle ou sur une moyenne ou tout autre critère de performance ne sera réalisé.

## ■ VÉHICULES ADMIS ET ÉQUIPAGES

*L'organisateur se réserve le droit d'accepter ou de refuser des voitures qui ne correspondraient pas à l'esprit de cette manifestation.*

### Voitures acceptées

- Toutes voitures homologuées pour rouler sur la route avec carte grise, assurance et répondant au code de la route.
- Berlines, coupés ou cabriolet :
  - Des Années 50 à 90
  - GT, prestige et exception plus récente présentant un intérêt particulier sur dossier.

### Equipage

- Deux personnes dont l'une au minimum titulaire d'un permis de conduire.

Les véhicules doivent être en tous points conformes au Code de la route. Ils doivent être également conforme aux réglementations Suisse et Italienne. Les participants doivent veiller au bon état général de leur auto.

## ■ PARCOURS ROUTIER

Si le parcours routier est imposé, en AUCUN CAS il ne sera demandé une vitesse moyenne ou un temps imposé. Les participants sont des automobilistes comme les autres soumis au code de la route et à ses obligations.

Chaque étape est composée d'un point de départ, d'un point d'arrivée et de points intermédiaires auxquels chaque équipage doit faire viser son carnet de bord.

ATTENTION, en Italie (hors autoroute) peu de stations service acceptent les cartes de crédit, par contre les billets le sont.

## ■ HÉBERGEMENT ET RESTAURATION

L'hébergement et la restauration sont compris dans la prestation générale de la façon suivante. Hôtel 4 ou 5 étoiles en chambre double, petit déjeuner compris pour 2 personnes pour les quatre nuits du lundi au vendredi. Les extras et consommations personnelles ne sont pas compris. L'hébergement en chambres single est possible, sur demande et avec supplément, dans la limite des disponibilités.

Les repas des lundi soir, mardi midi, mardi soir, mercredi midi, mercredi soir, jeudi midi, jeudi soir, vendredi midi et vendredi soir sont compris.

## ■ DROITS D'ENGAGEMENT

Les droits d'engagement sont précisés sur chaque bulletin d'inscription. Ils incluent pour un équipage de deux personnes et leur véhicule : l'encadrement logistique, 5 nuits en chambre pour 2 personnes avec petits-déjeuners, les repas avec boissons, les dégustations et animations, le matériel du rallye (plaques, n° de portière, road book...).

Un acompte de 50 % est demandé à l'inscription et au plus tard TROIS MOIS avant la date de l'événement. Le solde étant versé 30 jours avant la manifestation. L'engagement peut se faire en ligne ou par courrier. Aucun engagement ne sera confirmé sans acompte.

Le non versement du solde entrainera l'annulation de l'inscription sans donner droit à remboursement de l'acompte sauf cas particulier accepté par PAC EVENT.

A la date de clôture des engagements, une liste d'attente sera ouverte en cas de désistement. A l'inverse, au cas où le nombre d'engagés serait insuffisant, la société PAC EVENT se réserve le droit d'annuler la manifestation. Dans ce cas, les participants seront prévenus et il pourront choisir soit d'être remboursé soit de recevoir un avoir pour la prochaine manifestation.

## ■ ASSURANCE

La VÉNITIENNE CLASSIC est une manifestation de loisirs ayant pour but de rassembler des propriétaires de véhicules de collection ou d'exception, en dehors de toute notion de vitesse ou de compétition.

Les propriétaires des véhicules engagés font leur affaire personnelle de l'assurance auto responsabilité civile vis-à-vis des tiers. Les véhicules circulant sur route doivent être conformes au Code de la route et notamment être munis d'un certificat d'immatriculation, d'un certificat de contrôle technique (si requis) en vigueur et d'un certificat d'assurance valable. Les participants renoncent à engager la responsabilité de PAC EVENT SARL à quelque titre que ce soit. Le contrat conclu entre les participants et l'organisateur est régi par la loi française. Tout litige qu'il pourrait susciter sera soumis à la compétence exclusive du tribunal de Commerce de Limoges.

La VÉNITIENNE CLASSIC ne requiert ni licence de pilote, ni homologation sportive du véhicule.